

Lettre de rentrée 2021.2022

Madame, monsieur,

Quelques mots pour vous souhaiter de bonnes vacances, ainsi que la bienvenue aux « nouveaux ».

Je vous transmets certaines informations nécessaires pour la rentrée 2021. 2022.

1/ Rentrée :

Nous serons 344 élèves sur l'école répartis en 12 classes comme suit :

- 1 Classe de PS
- 1 Classe de PS/MS
- 2 classes de MS/GS
- 3 classes de CP/CE1
- 2 classes de CE1/CE2
- 3 classes de CM1/CM2

L'équipe enseignante sera composée de 14 enseignants, 8 ASEM et 4 personnels éducatifs.

Nous nous retrouverons :

Le jeudi 2 Septembre : date de rentrée des élèves selon les horaires suivants :

8h30 : appel des élèves de cycle 3 (CM1 et CM2)

08h50 : appel des élèves de cycle 2 : CE2, CE1 et CP

9h30 : accueil des élèves de GS dans la cour des maternelles, côté rue des Aiguerelles.

10h00 : accueil des élèves de PS nés entre le 01/01/2018 et le 01/05/2018 et entre le 12/09/2018 et le 31/12/2018.

Ce jour-là les élèves de PS n'auront classe que le matin.

13h30 : accueil des élèves de MS.

Le vendredi 3 Septembre :

9h30 : accueil des élèves de PS nés entre les 01/05/2018 et le 11/09/2018

Journée de classe normale pour l'ensemble des autres élèves

Les classes ont été faites par l'équipe enseignante qui connaît les élèves et leurs besoins. Je vous remercie par avance de lui faire confiance.

Les élèves découvriront leur groupe classe et leur enseignant le jour de la rentrée.

2/ listes des fournitures : Elles sont réparties de la façon suivante :

- Liste unique pour les maternelles (cycle 1)
- Liste pour les élèves de CP
- Liste pour les élèves de CE1
- Liste pour les élèves de CE2
- Liste unique pour les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2)

Quelques fournitures supplémentaires pourront être demandées par l'enseignant de votre enfant, le jour de la rentrée.

3/ Temps périscolaire : L'équipe du personnel reste la même pour s'occuper en toute confiance, et avec dévouement des élèves sur le temps périscolaire.

L'étude surveillée : (forfait annuel) elle est ouverte aux élèves du CP au CM2 (commune avec le collège) . Il est nécessaire de s'y inscrire pour faciliter l'organisation. Il s'agit d'une étude où les élèves feront leur devoir en autonomie ; il n'y aura pas de suivi individuel.

Garderie du soir (1.5€ la présence à partir de 17h) : L'élève pourra rester en garderie sans inscription préalable. A 17h un appel sera fait ; les présences de vos enfants vous seront facturées à la fin de chaque mois

Activités périscolaires : Ce sont des activités proposées essentiellement sur le temps de la pause méridienne et qui permettent de s'initier à des domaines parfois inconnus.

La participation à ces activités ne peut se faire que sur inscription et après réception du paiement.

Les activités se dérouleront du 27 Septembre 2021 au 14 Juin 2022 selon le planning suivant :

- Lundi : théâtre et anglais
- Mardi : théâtre
- Jeudi : les ateliers d'Arthur
- Vendredi : les ateliers d'Arthur
- **Lundi 17h-17h45** : hip hop du CE2 au CM2
- **Mardi 17h-17h45** : hip hop du CP au CE1

4/ Documents administratifs :

Justificatifs de domicile : UNIQUEMENT POUR LES ELEVES DOMICILIES à MONTPELLIER

Merci de déposer avant le **10 Septembre**, dans la boîte aux lettres, un des documents suivants, datant de moins de 3 mois :

- Quittance eau, gaz, électricité
- Dernier bulletin de salaire
- Quittance de loyer établie par un organisme officiel (pas de quittance de particulier)

Sur ce document doit être écrit, le nom, prénom et classe de votre enfant.

Ce document, obligatoire, est demandé par la mairie de Montpellier.

Le jour de la rentrée, il sera remis aux élèves de primaire,

- le carnet de correspondance.
- Les codes edumooov pour télécharger les fichiers numériques de vos enfants.

Le code école directe vous sera envoyé par SMS.

La « carte self » de chaque élève sera conservée, toute l'année, à l'école pour éviter les pertes très fréquentes.

Les cartes de sortie matérialisées qui ont été commandées, seront à récupérer les 30 et 31 Août au secrétariat de 9h00 à 16h00.

5/APEL : L'association des parents de l'enseignement libre vise à améliorer les conditions de vie de notre école en proposant diverses activités, favoriser les rencontres, accompagner et être solidaire de la vie de l'établissement.